

Date de convocation : 29/04/2024 Date d'affichage : 29/04/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14	L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Sylvie COUPE, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LÉBOUC.
--	---

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir Mr Michel LÉBOUC
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir Mr Didier PETITPAS

N°68- 2024

Validation du devis ENEDIS pour le raccordement du poste de relèvement au réseau électrique de la Résidence La Vallée

Monsieur le Maire présente le devis à l'entreprise ENEDIS pour le raccordement du poste de relèvement au réseau électrique de la Résidence La Vallée

L'entreprise ENEDIS propose un devis pour un montant de 335.40 HT pour le raccordement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise ENEDIS concernant le raccordement du poste relèvement au réseau électrique de la Résidence La Vallée. Cette dépense sera affectée au budget du Lotissement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Après échange avec les membres du Conseil Municipal, il a été retenu :

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

